



IWILLNOTLOOKAWAY.ORG

S É R I E

Yémen

Tous les articles de la série dans un seul document, dans l'ordre de lecture. Mis à jour le 11 octobre 2026.

La guerre au Yémen, des origines à aujourd'hui, en quatre articles : qui sont les Houthis, comment la guerre avec l'Arabie saoudite est revenue et ce que veulent les parties, puis deux analyses sur les civils : les employés de l'ONU détenus et les enfants enrôlés.

SOMMAIRE

1. Houthis (Ansar Allah) : qui ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils veulent
 2. Aéroport contre aéroport : comment la guerre entre les Houthis et l'Arabie saoudite est revenue, et ce que veulent les parties
 3. Yémen : 73 employés de l'ONU toujours détenus arbitrairement par les Houthis, tandis qu'Hodeïda recommence à saigner
 4. Yémen : la guerre s'intensifie de nouveau et relance le recrutement d'enfants, tandis que l'ONU alerte sur le risque de famine
-

Houthis (Ansar Allah) : qui ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils veulent

Quand un article de ce site parle des « Houthis », il suppose que le lecteur sait qui ils sont. Souvent, ce n'est pas le cas : dans les journaux, ils apparaissent comme des « rebelles pro-iraniens » ou comme des « terroristes », deux étiquettes qui disent peu de leur histoire et de ce qu'ils demandent. Cette entrée rassemble les faits essentiels. Elle est actualisable : chaque modification est enregistrée en bas, avec la date et la source.

QUI ILS SONT

Les Houthis sont un mouvement politique, religieux et armé du nord du Yémen. Le nom officiel est Ansar Allah, « les partisans de Dieu ». « Houthi » vient de la famille qui l'a fondé et qui le dirige. Depuis 2014, ils contrôlent la capitale Sanaa et une grande partie du nord-ouest du pays, y compris le port de Hodeidah sur la mer Rouge, et y gouvernent comme autorité de fait. Le gouvernement reconnu par l'ONU siège à Aden, dans le sud.

D'OÙ ILS VIENNENT

Les Houthis sont issus du zaydisme, une branche de l'islam chiite présente au Yémen depuis le IX^e siècle et différente du chiisme pratiqué en Iran. Des États dirigés par des imams zaydites ont gouverné le nord du Yémen, sous diverses formes, jusqu'en 1962, quand la révolution républicaine renversa le dernier imam ([Sana'a Center](#)).

Au début des années 1990, dans la province de Saada, un groupe de religieux lance un mouvement de renouveau zaydite fait de cours, de camps d'été et d'enregistrements de sermons. Sa figure principale est Hussein Badreddine al-Houthi. Le mouvement se présente comme la voix d'une minorité opprimée et comme une réponse à deux phénomènes : le déclin du rôle du zaydisme après la révolution et l'expansion dans le nord du salafisme wahhabite venu d'Arabie saoudite ([Sana'a Center](#)). En 2004, le gouvernement du président Ali Abdallah Saleh tente d'arrêter Hussein al-Houthi ; c'est le début de la première de six guerres dans la province de Saada, qui durent jusqu'en 2010. Hussein est tué dans les premiers mois des combats, en 2004. Depuis, le mouvement est dirigé par son frère, Abdel-Malik al-Houthi.

En 2011, les Houthis participent au soulèvement contre Saleh sous le nom d'Ansar Allah. Le 21 septembre 2014, alliés à ce même Saleh, ils entrent dans Sanaa. Le 26 mars 2015, une coalition menée par l'Arabie saoudite intervient contre eux ([Sana'a Center](#)). En décembre 2017, ils tuent Saleh, qui était en train de changer de camp.

CE QU'ILS PENSENT

Leur devise, la *sarkha* (« le cri »), a été prononcée pour la première fois, selon les Houthis, par Hussein al-Houthi en 2002 : « Dieu est grand, mort à l'Amérique, mort à Israël, malédiction sur les juifs, victoire à l'islam ». Elle reprend les devises de la révolution iranienne et du Hezbollah ([Sana'a Center](#)). Elle doit être citée en entier parce qu'elle contient une invective explicitement dirigée contre les juifs, et pas seulement contre les États-Unis et Israël.

Au cœur de leur doctrine politique se trouve la *wilayah* : le droit divin de guider la communauté en politique et en religion, réservé aux descendants de la famille al-Houthi. Dans les zones qu'ils contrôlent, Abdel-Malik al-Houthi est l'autorité suprême sur les appareils économiques, judiciaires et de sécurité. Selon le Sana'a Center, seule une minorité de Yéménites accepte cette conception du pouvoir ([Sana'a Center](#)).

LA RELATION AVEC L'IRAN

Les Houthis font partie de l'« axe de la résistance », le réseau d'alliés de Téhéran qui comprend le Hezbollah. Dès 2021, un groupe d'experts de l'ONU signalait des preuves croissantes de livraisons d'armes et de composants aux Houthis par des personnes ou des entités en Iran, en violation des résolutions du Conseil de sécurité ([Fox News, qui cite le rapport](#)). Le rapport parle d'acteurs en Iran, pas directement du gouvernement iranien.

Alliance ne veut pourtant pas dire dépendance. Les Houthis ont une base sociale, une histoire et une doctrine propres, nées au Yémen des décennies avant le soutien iranien. En 2026, ils ont présenté la reprise de la guerre avec l'Arabie saoudite comme la poursuite de la guerre yéménite, et non comme un front de la guerre iranienne ([AP, via Al-Ahram](#)).

CE QU'ILS DEMANDENT

Leurs demandes ont changé avec le temps. Pendant la trêve de 2022 et les négociations avec Riyad, ils demandaient surtout le paiement des salaires de la fonction publique dans les zones qu'ils contrôlent, l'ouverture des ports et de l'aéroport de Sanaa et les revenus du pétrole et du gaz ([AFP, via Naharnet](#)). Une grande partie de ces demandes est entrée dans les engagements annoncés par l'envoyé de l'ONU fin 2023 pour une « feuille de route » de paix, restée ensuite au point mort ([UN News](#)). Selon l'International Crisis Group, en 2026 le discours s'est déplacé vers la souveraineté du Yémen sur son espace aérien, ses ports et ses eaux territoriales ([AP, via Al-Ahram](#)). Le 19 août 2026, ils ont indiqué à l'Arabie saoudite que la seule issue était de lever le blocus, d'appliquer les mesures déjà convenues, de payer les salaires, de retirer les forces étrangères et de laisser les ressources naturelles aux Yéménites ([Shafaq News](#)).

VIOLATIONS DOCUMENTÉES

Les Houthis sont partie à un conflit où tous les acteurs ont violé le droit international, et ce site le documente pour tous. En ce qui concerne les Houthis, les violations documentées comprennent :

- la détention arbitraire de dizaines d'employés des Nations unies depuis 2024 ([nous l'avons raconté ici](#)) ;
- le recrutement d'enfants comme combattants ([ici](#)) ;
- le siège de la ville de Taïz, commencé en 2016 ([AFP, via Naharnet](#)) ;
- depuis 2023, les attaques contre des navires de commerce en mer Rouge, que les Houthis présentent comme une solidarité avec Gaza ;
- en 2026, les attaques de missiles et de drones contre des aéroports civils saoudiens.

Dans le même conflit, les Houthis et la population des zones qu'ils contrôlent sont aussi la cible de violations commises par d'autres, des frappes de la coalition saoudienne à celles des États-Unis en 2025. Nous en parlons dans les articles consacrés.

COMMENT ON LES APPELLE

Aucune étiquette n'est neutre. « Rebelles » souligne qu'ils se sont soulevés contre un gouvernement reconnu ; « autorité de fait » décrit le contrôle réel qu'ils exercent sur des millions de personnes ; « terroristes » reprend les désignations de certains gouvernements. Ce site utilise normalement « Houthis » et, quand il parle de leur administration, « autorités de fait houthies ».

Les désignations américaines ont changé avec les administrations. En janvier 2021, la première administration Trump les a désignés organisation terroriste étrangère ; un mois plus tard, l'administration Biden a révoqué la désignation, craignant qu'elle n'entrave l'aide humanitaire. En février 2024, cette même administration Biden les a de nouveau désignés, mais dans une catégorie plus restreinte, après les attaques en mer Rouge ([Baker McKenzie](#)). Le 4 mars 2025, le département d'État les a de nouveau désignés organisation terroriste étrangère ([département d'État, via GlobalSecurity](#)).

Pour le Conseil de sécurité de l'ONU, la résolution 2216 de 2015 demande aux Houthis de se retirer des zones conquises et leur impose un embargo sur les armes ([ONU](#)).

REGISTRE DES MODIFICATIONS

- 11 octobre 2026 : première version.

Sources : [Sana'a Center](#) · [Fox News, qui cite le rapport](#) · [AP, via Al-Ahram](#) · [AFP, via Naharnet](#) · [UN News](#) · [Shafaq News](#) · [Baker McKenzie](#) · [département d'État, via GlobalSecurity](#) · [ONU](#)

Aéroport contre aéroport : comment la guerre entre les Houthis et l'Arabie saoudite est revenue, et ce que veulent les parties

EN BREF

- Le soir du 10 octobre, une attaque contre l'aéroport King Khalid de Riyad a tué 12 personnes, dont 8 étrangers, et en a blessé 309, selon l'autorité saoudienne de l'aviation civile. C'est la plus meurtrière d'une escalade commencée en juillet.
- L'étincelle : le 13 juillet, une frappe a touché la piste de l'aéroport de Sanaa pour empêcher l'atterrissage d'un avion iranien transportant une délégation houthie. Le gouvernement yéménite, allié de Riyad, l'a revendiquée ; les Houthis accusent l'Arabie saoudite. Depuis, les deux camps frappent mutuellement leurs aéroports.
- Mais la guerre n'est pas née en juillet : elle est ouverte depuis 2014, avec l'intervention saoudienne depuis 2015, gelée par une trêve en 2022 et jamais close par un accord de paix.
- Les Houthis exigent la fin du blocus aérien et maritime, les salaires de la fonction publique, le retrait des forces étrangères et le contrôle des ressources. L'Arabie saoudite veut défendre son territoire et rétablir le gouvernement reconnu. Washington a jusqu'ici refusé d'intervenir.
- Cela concerne aussi ceux qui vivent loin : avec Ormuz réduit à une fraction de son trafic, le pétrole du Golfe sort de plus en plus par la mer Rouge, et les Houthis frappent précisément ces ports.

Le soir du samedi 10 octobre, à l'aéroport King Khalid de Riyad, le terminal 3 a été évacué au milieu des ambulances et des hélicoptères. Le lendemain, l'autorité saoudienne de l'aviation civile a donné les chiffres : 12 morts, quatre Saoudiens et huit étrangers dont un Américain, et 309 blessés, certains grièvement ([ANSA](#)). Les journaux télévisés ont condamné l'attaque, comme il se doit. Presque personne n'a expliqué pourquoi un mouvement armé yéménite tire des missiles sur la capitale saoudienne, ni ce qu'il demande pour cesser. Nous essayons de le faire.

LES FAITS

C'est la troisième attaque contre des aéroports saoudiens en une semaine. Les 6 et 7 octobre, des frappes sur Riyad et Abha avaient tué un Soudanais, une Marocaine et une Algérienne et blessé

36 personnes ; le 8 octobre, trois Saoudiens sont morts à Riyad, dont un commandant de bord de la compagnie Saudia ([Khaleej Times](#)). Le porte-parole militaire des Houthis, Yahya Saree, a revendiqué ces attaques et averti les compagnies aériennes que tout appareil dans l'espace aérien saoudien est une cible, sauf ceux à destination de La Mecque et de Médine ([Al Jazeera](#)).

Pour le 10 octobre, les Houthis ont revendiqué des frappes sur des « sites sensibles » à Riyad et sur les installations d'Aramco à Yanbu, sans nommer l'aéroport, en réponse à des tentatives saoudiennes de frapper Sanaa ([AFP, via TNND](#)). Le type de missile et le terminal 3 comme point d'impact proviennent de sources anonymes citées par l'AFP et le Wall Street Journal ([ANSA](#)) : ils ne sont pas confirmés officiellement.

COMMENT ON EN EST ARRIVÉ LÀ

Les Houthis ([qui ils sont, dans notre Glossaire](#)) sont un mouvement armé né dans les années 1990 dans le nord du Yémen. Depuis 2014, ils contrôlent la capitale, et depuis, la guerre ne s'est jamais terminée ([Council on Foreign Relations](#)).

Date	Fait
2004-2010	Six guerres entre les Houthis et le gouvernement du président Ali Abdallah Saleh.
Septembre 2014	Les Houthis prennent Sanaa.
Mars 2015	Une coalition menée par l'Arabie saoudite intervient en faveur du gouvernement reconnu. En avril, la résolution 2216 de l'ONU demande aux Houthis de se retirer et leur impose un embargo sur les armes (ONU).
Fin 2021	Selon le Programme des Nations unies pour le développement, la guerre a causé 377 000 morts, dont 60 % de faim et de maladies (Al Jazeera).
Avril 2022	Trêve négociée par l'ONU. Elle expire en octobre mais tient dans les faits : les Houthis cessent de frapper l'Arabie saoudite (DAWN).
Décembre 2023	L'envoyé de l'ONU annonce les engagements des parties pour une « feuille de route » : cessez-le-feu, salaires publics, exportations de pétrole, réouverture de routes, de ports et de l'aéroport (UN News). Le plan s'arrête avec les attaques houthies contre les navires en mer Rouge, lancées à cause de la guerre à Gaza. Les frappes américaines suivent en 2025 (ici).

L'étincelle du 13 juillet. Ce jour-là, une frappe touche la piste de l'aéroport de Sanaa et empêche l'atterrissage d'un avion iranien transportant une haute délégation houthie ; après une

médiation omanaise, l'avion atterrit à Hodeidah ([AP, via Al-Ahram](#)). L'auteur de la frappe est contesté. AP parle d'une frappe saoudienne et les Houthis accusent Riyad ; le ministère de la Défense du gouvernement yéménite, à Aden, affirme au contraire que ce sont ses propres forces. L'Arabie saoudite n'a pas commenté ([Al-Monitor](#)). Le gouvernement affirme que le vol transportait du personnel et du matériel à double usage : une accusation non vérifiée de manière indépendante, à laquelle Téhéran n'a pas répondu ([The National](#)). De là, la spirale : des missiles sur l'aéroport d'Abha, le blocus naval déclaré par les Houthis le 20 juillet ([ici](#)), des offensives vers Taïz et Bab el-Mandeb, puis les aéroports. Début octobre, cette nouvelle phase avait fait plus de 200 000 déplacés, selon l'Organisation internationale pour les migrations ([Al Jazeera](#)).

POURQUOI CELA CONCERNE TOUT LE MONDE : DEUX DÉTROITS

Avant la guerre avec l'Iran, commencée le 28 février, environ 125 grands navires de commerce passaient chaque jour par Ormuz ; le mardi 6 octobre, selon les données de Kpler, ils étaient sept, le chiffre le plus bas depuis juillet ([Reuters, via AAP](#) ; [ici](#) notre article sur le détroit). Le pétrole a trouvé d'autres issues : 6,7 millions de barils par jour partent de la côte du golfe d'Oman et de la mer Rouge, plus du double d'avant la guerre ([Reuters, via AAP](#)). Pour l'Arabie saoudite, l'issue est Yanbu, sur la mer Rouge. Selon les données de Kpler, entre mars et juillet 2026, 3,8 millions de barils par jour en moyenne sont partis de Yanbu, environ cinq fois le niveau antérieur ; en août, avec la reprise des attaques houthies, 1,5 million ([AFP, via Al-Ahram](#)). En septembre, une attaque a interrompu les exportations de Yanbu pendant une semaine. Le trafic général en mer Rouge, en revanche, tient : 280 navires par semaine à Bab el-Mandeb sur le mois clos le 27 septembre, contre 316 en juin ([Lloyd's List Intelligence](#)). Les Houthis nient vouloir fermer le détroit ; selon l'Institute for the Study of War, leur cible est la capacité saoudienne d'exporter du pétrole ([AFP, via Al-Ahram](#)).

Le risque n'est donc pas un blocus total aujourd'hui. C'est que les deux sorties du pétrole du Golfe restent menacées en même temps.

CE QUE VEULENT LES PARTIES

Nous rapportons les positions déclarées, pas des mobiles attribués.

Partie	Ce qu'elle dit vouloir
Houthis	Le 19 août, ils ont déclaré que la seule issue pour Riyad est de lever le blocus, d'appliquer les mesures déjà convenues pour mettre fin au conflit, de payer les salaires, de retirer les forces étrangères et de laisser les ressources naturelles aux Yéménites (Shafaq News). Le communiqué ne précise pas lesquelles : les seules mesures convenues rendues publiques sont celles de la feuille de route de l'ONU de 2023. Selon l'International Crisis Group, ils sont passés de demandes de mesures de confiance, comme les salaires, à une présentation du conflit comme une question de souveraineté sur l'espace aérien, les ports et les eaux (AP, via Al-Ahram).
Arabie saoudite et coalition	Défendre le territoire saoudien et la « souveraineté du Yémen », c'est-à-dire celle du gouvernement reconnu. Riyad rejette l'accusation de siège et affirme avoir laissé passer plus de 300 navires vers les ports houthis au premier semestre 2026 (ici). En septembre, Mohammed ben Salmane a demandé à Trump, par deux appels téléphoniques le même jour, de frapper les Houthis (Axios).
Gouvernement yéménite reconnu	Le retour de son autorité sur le pays, sur la base de la résolution 2216. Il est divisé : entre décembre 2025 et janvier 2026, les séparatistes du Sud ont tenté une sécession que Riyad attribue au soutien des Émirats (ici).
Iran	Allié des Houthis. Nous n'avons trouvé aucune déclaration officielle de Téhéran sur les attaques contre les aéroports. Les Houthis présentent l'escalade comme une guerre yéménite, non comme un front de la guerre iranienne (AP, via Al-Ahram).
États-Unis	Pas d'intervention jusqu'ici : Trump n'a offert que du renseignement et des données de ciblage, craignant, selon un ancien responsable du Pentagone, une réaction houthie à Bab el-Mandeb et une hausse du pétrole (Axios). Après le 10 octobre, il a qualifié l'attaque de « pas acceptable » : « Nous prendrons une décision » (ANSA).
Pakistan	Le porte-parole des Affaires étrangères d'Islamabad a déclaré que les militaires pakistanais ne franchiront pas la frontière pour attaquer les Houthis, mais agiront pour la défense du territoire (Al Jazeera).

LECTURE JURIDIQUE ET TEST DE SYMÉTRIE

Les aéroports sont des biens civils, à Riyad comme à Sanaa. Le droit international humanitaire impose aux États et aux groupes armés de toujours distinguer entre objectifs militaires et biens civils ([CICR, règle 7](#)). Un aéroport civil ne perd sa protection que s'il est utilisé à des fins

militaires, et même alors une attaque ne doit pas causer aux civils des dommages excessifs par rapport à l'avantage attendu. Un missile sur un terminal, avec 12 morts et 309 blessés, est difficile à justifier selon ce critère ; il en va de même de la menace contre tout avion civil dans le ciel saoudien. Mais la règle vaut aussi pour la piste de Sanaa. Le gouvernement yéménite affirme que le vol transportait du matériel militaire : si c'était prouvé, l'embargo de la résolution 2216 donnerait une base à l'action. Mais la preuve publique n'existe pas, et une accusation non prouvée ne transforme pas un aéroport civil en cible.

Le blocus. Celui déclaré par les Houthis et celui que les Houthis attribuent à Riyad obéissent aux mêmes règles : un blocus est illicite s'il affame les civils ou si le dommage aux civils est excessif par rapport à l'avantage militaire. Pour les deux, une vérification indépendante fait défaut.

Les condamnations. Les attaques d'octobre ont été condamnées par les Nations unies et par de nombreux gouvernements ([Aviation Week](#)), dont le Qatar, Oman, l'Égypte ([Al Jazeera](#)) et les Émirats ([Khaleej Times](#)) ; après le 10 octobre, l'envoyé de l'ONU Hans Grundberg a parlé d'une grave escalade ([ANSA](#)). L'Arabie saoudite et le gouvernement yéménite ont demandé au Conseil de sécurité d'agir ([Al Jazeera](#)). La frappe sur la piste de Sanaa, le 14 juillet, n'a été explicitement condamnée par personne au Conseil de sécurité : l'ONU a averti que les mesures unilatérales ne rapprochent pas la paix, les États-Unis ont accusé l'Iran ([The National](#)). Et la même mesure vaut pour toute la guerre : plus de 25 000 frappes aériennes de la coalition depuis 2015, avec près de 19 000 civils tués selon le [Council on Foreign Relations](#) ; le siège houthi de la ville de Taïz, commencé en 2016 ([AFP, via Naharnet](#)).

JUGEMENT ÉDITORIAL

Cette section exprime la position du site. Elle est séparée des faits exposés ci-dessus.

Condamner un missile sur un aéroport est un devoir, et nous le réaffirmons. Mais une condamnation sans contexte fait passer la guerre pour un accès de folie. Cette guerre a une longue histoire et des demandes précises, dont beaucoup étaient déjà écrites dans la feuille de route de l'ONU de 2023 : salaires, ports, aéroport, pétrole. Les parties y avaient dit oui, et en août les Houthis ont demandé l'application des mesures déjà convenues. Puis Gaza, puis la guerre avec l'Iran, puis une piste frappée pour arrêter un vol.

Il y a aussi une leçon sur la mémoire sélective. Frapper la piste de Sanaa et frapper le terminal de Riyad sont des actes du même type, même si leurs conséquences sont très différentes : utiliser un aéroport civil pour punir l'adversaire. Le correspondant d'Al Jazeera à Sanaa a

résumé ainsi la logique déclarée par les Houthis : « aéroport contre aéroport ». Qui condamne l'un et se tait sur l'autre ne défend pas le droit : il choisit un camp.

Reste une question sur Washington. Trump a dit non à Riyad pendant des mois, par crainte d'un nouveau front et du prix du pétrole, selon les sources. Les élections de mi-mandat de novembre peuvent être une autre raison, mais aucune source que nous avons lue ne le documente : nous la signalons seulement comme hypothèse. Après le 10 octobre, cette prudence pourrait prendre fin. Si les États-Unis entrent dans cette guerre, il vaut la peine de rappeler qu'il existe déjà un document auquel les deux camps avaient dit oui.

À SUIVRE

- La décision de Trump sur une intervention aux côtés de l'Arabie saoudite.
- Une revendication explicite des Houthis pour le 10 octobre et le rapport officiel saoudien sur le terminal 3.
- Les exportations de Yanbu et le trafic à Bab el-Mandeb.
- Les combats autour de Taïz et de Mokha et le nombre de déplacés.
- Les initiatives de l'envoyé de l'ONU et d'Oman pour rouvrir la négociation.

Sources : [ANSA](#) · [Khaleej Times](#) · [Al Jazeera](#) · [AFP, via TNND](#) · [Council on Foreign Relations](#) · [ONU](#) · [Al Jazeera](#) · [DAWN](#) · [UN News](#) · [AP, via Al-Ahram](#) · [Al-Monitor](#) · [The National](#) · [Reuters, via AAP](#) · [AFP, via Al-Ahram](#) · [Lloyd's List Intelligence](#) · [Shafaq News](#) · [Axios](#) · [Al Jazeera](#) · [CICR, règle 7](#) · [Aviation Week](#) · [Khaleej Times](#) · [AFP, via Naharnet](#)

Yémen : 73 employés de l'ONU toujours détenus arbitrairement par les Houthis, tandis qu'Hodeïda recommence à saigner

«Ces actions violent le droit international, causent une profonde souffrance aux familles.» — António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, 12 juin 2026

LES FAITS

Le 5 juillet 2026, des combattants houthis ont attaqué des positions des forces gouvernementales yéménites dans la région d'Hodeïda (secteur de Hays), sur la côte de la mer Rouge, à l'aide de mortiers, de drones et de tirs de tireurs isolés : 16 soldats tués et 22 blessés, selon des sources médicales et militaires citées par Al Jazeera — les affrontements les plus violents depuis des années le long d'une ligne de front gelée depuis 2022. Le même jour, un navire commercial a été attaqué au large d'Hodeïda, sans revendication. En parallèle, et depuis plus longtemps : au 12 juin 2026, 73 employés des Nations unies — tous de nationalité yéménite — restaient arbitrairement détenus par les autorités de facto houthies, dans le cadre d'une campagne d'arrestations débutée en mai 2024 et jamais close ; un employé du Programme alimentaire mondial est mort en détention le 11 février 2025. Le 29 janvier 2026, le PAM a annoncé la résiliation des contrats de ses 365 employés dans le nord du Yémen contrôlé par les Houthis — où se concentrent 70 % des besoins humanitaires du pays — invoquant explicitement un environnement opérationnel rendu dangereux par les détentions arbitraires. Le 27 janvier 2026, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté une ultime prorogation, jusqu'au 31 mars, de la mission de soutien à l'accord d'Hodeïda (UNMHA), ensuite dissoute : les États-Unis en ont poussé la fermeture, estimant que l'obstruction houthie l'avait rendue inefficace ; la Chine et la Russie ont voté pour son maintien. En toile de fond, 21,6 millions de personnes restent dans le besoin (11 millions d'enfants), 4,5 millions sont déplacées, et l'appel humanitaire de l'ONU de 2,16 milliards de dollars pour 2026 n'était financé qu'à 29 % en 2025.

COMMENTAIRE JURIDIQUE

La détention arbitraire de personnel de l'ONU — souvent sans mandat, avec des cas de disparition forcée durant des mois et un décès en détention jamais élucidé — viole [l'article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#) (nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraires), auquel le Yémen est partie depuis 1987, ainsi que les

immunités reconnues au personnel de l'ONU dans l'exercice de ses fonctions officielles.

L'obstruction systématique de l'accès humanitaire — qui a déjà contraint le PAM à suspendre ses opérations dans le gouvernorat de Saada — relève quant à elle des [Conventions de Genève](#) et de leur Protocole additionnel II, qui interdisent d'entraver les secours humanitaires aux civils dans les conflits armés non internationaux. Les deux violations sont distinctes mais se renforcent mutuellement : on détient ceux qui devraient garantir l'accès à l'aide, aggravant ainsi la crise que cet accès devrait soulager.

IMPLICATIONS — LE TEST DE SYMÉTRIE

Le principe — on ne détient pas arbitrairement du personnel humanitaire, on n'entrave pas l'accès aux secours — s'applique aux Houthis exactement comme il s'appliquerait à tout autre acteur déjà traité par ce site. Mais le Yémen n'a pas un seul responsable, ce qui en fait un cas d'école pour la symétrie : la coalition menée par l'Arabie saoudite a mené, depuis 2015, plus de 25 000 frappes aériennes et causé près de 19 000 victimes civiles selon le Council on Foreign Relations ; les Émirats arabes unis sont accusés par Riyad d'avoir armé la tentative sécessionniste du Conseil de transition du Sud entre décembre 2025 et janvier 2026, ensuite repoussée par les forces pro-saoudiennes ; les États-Unis et le Royaume-Uni frappent directement des cibles houthies depuis 2024. N'appliquer le critère qu'aux Houthis parce qu'ils sont l'acteur le plus visible en ce moment — en passant sous silence la coalition, les Émirats et les frappes anglo-américaines — ne passerait pas le test.

ANNEXE : LA CAMPAGNE « ROUGH RIDER » ET LA FRAPPE DE SA'ADA (MARS - AVRIL 2025)

Un épisode antérieur, documenté mais pas encore traité sur ce site, mérite d'être reconstitué ici car il éclaire directement le principe de symétrie appliqué plus haut. Entre le 15 mars et le 6 mai 2025, les États-Unis ont mené une campagne de frappes aériennes et navales contre le Yémen, baptisée « Operation Rough Rider », en réponse aux attaques houthies contre le trafic commercial en mer Rouge : selon les estimations de l'organisation indépendante Airwars, les frappes américaines ont tué au moins 224 civils.

Le 28 avril 2025, une frappe aérienne américaine a touché un centre de détention de migrants à Sa'ada, dans le nord-ouest du Yémen, tuant et blessant des dizaines de migrants africains qui y étaient détenus par les autorités houthies. Une enquête d'Amnesty International a conclu que cette frappe constitue une attaque indiscriminée, à instruire comme possible crime de guerre. Interrogé par Amnesty, le Commandement central américain (CENTCOM) a déclaré « évaluer tous les signalements de dommages civils » pour cette période ; fin 2025, les résultats de cette évaluation n'avaient toujours pas été rendus publics.

Dans le même intervalle, les Houthis ont repris leurs attaques de missiles et de drones contre Israël — un missile a blessé 4 personnes près du terminal principal de l'aéroport Ben Gourion (4 mai 2025), un drone a blessé plus de 20 personnes près d'un hôtel à Eilat (24 septembre 2025) — ainsi que des attaques contre le trafic commercial en mer Rouge, coulant deux navires (propriété grecque, pavillon libérien) et tuant au moins trois membres d'équipage.

Sources (annexe) : [Amnesty International](#)

Sources : [Human Rights Watch](#) · [UN News](#) · [Déclaration du Secrétaire général de l'ONU](#) · [Al Jazeera](#) · [Security Council Report](#) · [Congressional Research Service](#) · [CFR Global Conflict Tracker](#) · [Cairo Institute for Human Rights Studies](#) · [texte officiel du PIDCP \(OHCHR\)](#)

Yémen : la guerre s'intensifie de nouveau et relance le recrutement d'enfants, tandis que l'ONU alerte sur le risque de famine

«Cela reflète une politique systématique de recrutement d'enfants.» — Ali Hazazi, Bureau des droits humains de la Présidence, Aden

LES FAITS

Depuis la semaine dernière, plus de 100 combattants des deux camps ont été tués dans des affrontements entre les forces houthies et les forces gouvernementales/pro-saoudiennes le long des fronts de Taïz occidental et de Hodeïda méridional (front de Kadha) — l'escalade la plus intense depuis des années sur cette même ligne de front, déjà signalée sur ce site en juillet 2026. Dans le même temps, Hazazi a documenté 62 nouveaux cas de recrutement d'enfants au deuxième trimestre 2026 dans les provinces sous contrôle houthi, les qualifiant de « simple fraction » du phénomène réel, la plupart des cas n'étant pas signalés. La SAM Organization for Rights and Liberties, qui surveille les violations des droits humains dans le pays, a recensé 11 310 enfants recrutés ou utilisés dans 19 gouvernorats entre 2014 et 2023, dont 6 269 âgés de 8 à 11 ans.

Des cas individuels recueillis par Al Jazeera montrent une compensation financière explicite pour l'enrôlement : environ 50 000 rials yéménites (210 dollars) en une seule fois, ou un salaire mensuel d'environ 45 000 rials (80 dollars) — légèrement supérieur au salaire moyen local, dans un pays où plus de quatre enfants ruraux sur cinq vivent dans la pauvreté. Les forces pro-gouvernementales ont capturé de nombreux enfants soldats houthis, notamment sur le front d'al-Dhale ; les sources consultées pour ce cycle ne font état d'aucun cas comparable de recrutement du côté gouvernemental (voir le test de symétrie ci-dessous).

En toile de fond, le chef des affaires humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, a déclaré au Conseil de sécurité, à la mi-août 2026, que 6 millions de personnes connaissent des niveaux de privation « d'urgence », à la limite de la famine. Un rapport conjoint ACAPS/FAO/UNICEF/Banque mondiale/PAM/OMS du début 2026 place le Yémen au quatrième rang mondial pour l'insécurité alimentaire, avec 18,3 millions de personnes en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) ou pire. Le Plan de réponse humanitaire de l'ONU (HNRP) 2026, publié par OCHA le 18 mars 2026, estime à 22,3 millions le nombre de personnes ayant besoin d'assistance et de protection dans le pays,

dont 5,2 millions de déplacés internes. Le Yémen figure également sur la liste de surveillance des urgences 2026 de l'International Rescue Committee, publiée en décembre 2025 — donc avant toute actualité de cette semaine.

Le 20 juillet 2026, les Houthis ont déclaré un blocus naval contre l'Arabie saoudite, le présentant comme une réponse « œil pour œil » à ce qu'ils qualifient de siège saoudien terrestre, maritime et aérien depuis environ 12 ans — une déclaration survenue après une frappe saoudienne sur l'aéroport de Sanaa, dans un contexte de tensions régionales ravivées autour du rôle de l'Iran. L'Arabie saoudite a rejeté l'accusation de siège dès le lendemain, affirmant avoir laissé transiter plus de 300 navires chargés de denrées alimentaires, de marchandises, de carburant et de matériaux de construction vers les ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa au premier semestre 2026, et a annoncé des mesures de protection du trafic maritime dans le détroit de Bab-el-Mandeb. Aucune des deux parties n'a fourni, à ce jour, de vérification indépendante de l'application effective du blocus déclaré par les Houthis.

COMMENTAIRE JURIDIQUE

Le recrutement et l'utilisation au combat d'enfants de moins de 15 ans constituent un crime de guerre au sens du Statut de Rome, art. 8(2)(b)(xxvi) et (e)(vii) ; le Protocole facultatif à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, dont le Yémen est État partie, étend l'interdiction du recrutement jusqu'à 18 ans. Il convient de noter qu'une partie des cas documentés concerne des jeunes de dix-sept ans : une tranche d'âge pour laquelle le droit international interdit tout de même l'utilisation au combat, mais pas selon le même seuil absolu que pour les moins de 15 ans — une distinction juridique à ne pas gommer. Le gouvernement yéménite (avec un plan d'action de l'ONU signé en 2014) comme les Houthis (avec un accord similaire en 2022) s'étaient engagés à mettre fin à cette pratique ; les éléments réunis dans ce cycle montrent que l'engagement houthi reste largement non tenu.

IMPLICATIONS — LE TEST DE SYMÉTRIE

Le principe — aucun recrutement d'enfants, quel que soit l'acteur — vaudrait aussi bien pour les forces houthies que pour les forces gouvernementales ou pro-saoudiennes : ce n'est pas un jugement réservé à un seul camp. Mais l'appliquer honnêtement ici signifie aussi dire ce que les sources de ce cycle ne montrent pas : contrairement au cas déjà traité sur ce site en juillet (où la coalition saoudienne, les Émirats arabes unis et les États-Unis/Royaume-Uni partageaient des responsabilités comparables et documentées), les sources disponibles sur le recrutement d'enfants en 2026 se concentrent presque entièrement du côté houthi — les forces pro-gouvernementales semblent capturer des enfants recrutés par les Houthis, sans en recruter elles-mêmes dans ce cycle. Un précédent déjà connu (recrutement également par l'armée

yéménite lors du soulèvement de 2011 contre Saleh) montre que le phénomène n'a jamais été l'exclusivité d'un seul acteur par le passé — mais l'appliquer au présent sans source comparable pour 2026 relèverait d'une symétrie construite, non constatée. L'asymétrie est donc déclarée plutôt que masquée. Sur l'accès humanitaire, en revanche, le tableau reste à double face, comme dans le cas de juillet déjà publié sur ce site : les Houthis accusent l'Arabie saoudite d'un siège de plusieurs années, Riyad le nie et revendique le transit de centaines de navires dans les ports houthis sur la même période — aucune des deux versions n'a été vérifiée de manière indépendante, et les deux doivent être rapportées comme des déclarations contradictoires, non comme un fait établi en faveur de l'une ou de l'autre.

JUGEMENT

Déclaré comme tel, séparément des faits ci-dessus : la pauvreté ne justifie pas le recrutement d'enfants — cela reste un crime, quel que soit son auteur et quelle que soit la situation économique de ceux qui y consentent — mais elle explique pourquoi ce « choix » continue de se présenter comme tel. Une rémunération de 80 dollars par mois, dans un pays où quatre enfants ruraux sur cinq vivent dans la pauvreté, n'est pas une incitation neutre : c'est la différence entre un repas et l'absence de repas pour une famille. La pauvreté n'aide pas les familles à choisir autrement lorsque l'alternative immédiate est la faim — elle n'absout pas ceux qui recrutent, mais elle restreint l'espace réel de choix de ceux qui y consentent.

Sources : [Al Jazeera — recrutement d'enfants et offensive Taïz/Hodeïda](#) · [Al Jazeera — déclarations de Tom Fletcher au Conseil de sécurité](#) · [OCHA/ReliefWeb — Plan de réponse humanitaire Yémen 2026 \(18/3/2026\)](#) · [SAM Organization for Rights and Liberties](#) · [International Crisis Group — Ahmed Nagi, analyste principal Yémen](#) · [IRC — Liste de surveillance des urgences 2026](#) · [ACAPS/FAO/UNICEF/Banque mondiale/PAM/OMS — Rapport conjoint de suivi Yémen](#) · [CFR Global Conflict Tracker](#) · [Al-Ahram \(AP\) — déclaration du blocus naval houthi, 20/7/2026](#) · [Arab News — réponse saoudienne, 21/7/2026](#)

Note de vérification : le blocus naval est rapporté sous forme de déclarations contradictoires (annoncé par les Houthis le 20/7/2026, rejeté par Riyad le 21/7/2026) ; aucune vérification indépendante de son application effective n'est disponible. Pour le nombre de personnes ayant besoin d'assistance, nous utilisons le chiffre le plus récent de l'OCHA (22,3 millions, mars 2026), qui remplace les 21,6 millions cités dans l'article de juillet.

N3R1-70 — I Will Not Look Away — Version en ligne: <https://iwillnotlookaway.org/s/fr/serie-yemen-texte-integral.html>